



*Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).*

## **22<sup>ème</sup> Session du Conseil des droits de l'homme EPU : Zambie**

**Mardi 14 Mars 2013**

***Intervenant : Oumar BALDET***

La RADDHO tient tout d'abord à souhaiter la bienvenue à la Zambie et la féliciter pour les progrès réalisés dans les droits de l'homme depuis son dernier passage à l'examen périodique universel.

Nous avons été témoins de la tenue d'élections démocratiques et pacifiques en 2008 et 2011 et encourageons le pays dans son processus d'ouverture démocratique.

Nous soutenons les actions entreprises par le pays dans l'éducation et des droits de l'enfant, la lutte contre les violences sexistes et la promotion de l'égalité, permettant un meilleur accès des femmes aux postes de décisions.

Les efforts déployés pour lutter contre la corruption sont également appréciables, mais ils ne seront encore plus effectifs que s'ils sont transposés dans son droit interne conformément à la convention des Nations Unies contre la corruption.

Nous appuyons la réforme constitutionnelle en cours et nous espérons que grâce aux consultations entreprises dans ce cadre, la peine de mort sera enfin abolie dans le pays et que le droit interne sera harmonisé avec les engagements du pays sur des questions telles l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Par ailleurs, nous restons préoccupés par la dégradation des conditions de détention dans le pays ainsi que les restrictions imposées à la presse Zambienne limitant la jouissance effective de la liberté d'information.

Pour finir, nous encourageons la Zambie dans ses efforts de démocratisation. Le pays doit continuer le dialogue constructif avec la population afin que la nouvelle constitution ne reflète plus des pratiques traditionnelles contraires aux droits de l'homme.

Enfin, la RADDHO félicite la Zambie pour sa démarche visant à ratifier la plupart des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et l'encourage à continuer dans cette voie.

Je vous remercie.